

PARLONS FAIR-PLAY



20
TERRE
DE JEUX
24

La newsletter #11
du Comité Français du Fair Play
Membre de l'EFPM



FAIR PLAY
SPIRIT OF
SPORT

ÉDITO

Mai 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Cette newsletter est clairement orientée vers notre forum sur la Trêve Olympique qui se tiendra le mercredi 21 juin prochain au CNOSF et dont vous avez déjà reçu le Save the Date.

Ainsi nous avons donné la parole à Pascal BONIFACE, géopolitologue de renom et Directeur de l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques) qui animera le Forum et qui nous précise clairement que quand il y a un conflit d'intérêts entre la guerre et le sport, c'est le sport qui perd et que si un Gouvernement a décidé de recourir à la guerre, ce ne sont ni le droit international, ni la charte de l'ONU, ni la trêve olympique qui l'en empêcheront.

Il n'empêche que la diplomatie sportive doit continuer à s'exprimer car le sport est synonyme de visibilité géopolitique pour toutes les nations du monde.

Nous avons également donné la parole à Joël BOUZOU, ancien champion du monde de pentathlon moderne et président de Peace and Sport, organisation mondiale qui mise sur le sport pour rapprocher les communautés et faire de la diplomatie tout en affichant une neutralité politique.

Ce Forum marquera sans nul doute les esprits à 1 an des JOP et la collaboration avec le PUC permettra d'associer les enfants des classes de CP à CE2 à l'événement ainsi que les jeunes des écoles de sport du PUC jusqu'à la catégorie minimes en les faisant réfléchir en amont à la thématique de la paix, de l'éthique et du fair-play au travers de cette journée exceptionnelle intitulée « Paix, Jeunesse et Sport »

Nous vous attendons nombreux à ce Forum qui sera organisé en format mixte

Jean-Pierre MOUGIN,
Président du CFFP



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



PASCAL BONIFACE :

« SI LE SPORT N’EXISTAIT PAS, LE MONDE IRAIT BEAUCOUP PLUS MAL »

Le Directeur de l’Iris animera, le 21 juin, au CNOSF, le forum national organisé par le CFFP sur le thème « Trêve olympique : la contribution du sport à la paix ». L’occasion de se livrer, en amont, à une instructive phénoménologie de la chose sportive.

Dans quelle mesure le sport impacte-t-il les relations internationales et la géopolitique ? En quoi est-il éminemment politique à cet échelon-là ?

La façon dont les États expriment leur puissance a été modifiée. Auparavant, ils se cantonnaient exclusivement à la puissance militaire et / ou à la puissance économique. En somme, à ce que l’on appelle, en géopolitique, le « hard power », le pouvoir de contraindre. Or, de plus en plus, le « soft power », qui a trait à la persuasion et à la conviction, devient de plus en plus important. A cet égard, le sport étant un phénomène social total et le plus visible dans les sociétés, dans la mesure où il parle aux citoyens du monde quels que soient leurs niveaux social et d’éducation, les États entendent attirer l’attention sur eux par ce biais. Le sport devient alors une compétition géopolitique dans la mesure où les États veulent briller sur la scène sportive afin d’augmenter leur prestige et leur popularité grâce aux exploits de leurs athlètes.

Certes mais ce phénomène est assez ancien...

Effectivement. Lors de la première Coupe du monde de football de l’Histoire, en 1930, l’Uruguay voulait déjà montrer qu’il existait sur la carte du monde, coïncé qu’il est entre ces deux géants que sont le Brésil et l’Argentine. Quant au Baron Pierre

de Coubertin, il était persuadé que le sport était susceptible de pacifier les relations internationales. C’était donc déjà un objectif politique quand bien même affirmait-il, à qui voulait l’entendre, qu’il ne fallait pas mélanger sport et politique. Dès le début du XXe siècle, le sport était donc déjà bien un objet géopolitique. De même, au lendemain de la Première guerre mondiale, les vaincus ont été exclus des JO de 1920-1924 afin qu’ils ne brillent pas dans les enceintes et ne récupèrent pas, par le sport, ce qu’ils avaient perdu sur le champ de bataille. De son côté, Hitler a voulu instrumentaliser le sport à la gloire du régime nazi. Une démarche qui a, au demeurant, en grande partie échoué grâce aux exploits du sprinter américain Jessie Owens aux JO de 1936, à Berlin, et qui a mis à mal la soi-disant suprématie de la race aryenne. Enfin, durant la Guerre froide, parallèlement au décompte des missiles nucléaires que détenaient chacune des super puissances, il y avait celui des médailles d’or que chacune remportait. Lorsque c’était l’Union soviétique qui s’en adjugeait le plus, elle pouvait affirmer que le régime communiste était plus bénéfique pour la jeunesse. Inversement, lorsque c’étaient les USA qui dominaient, le système libéral était alors vanté comme étant le plus efficace pour permettre aux jeunes générations de se réaliser. Et, pour ce qui est des jeunes États qui ont accédé à l’indépendance après la décolonisation, le fait de pouvoir envoyer une délégation

pour participer aux JO était un moyen de cimenter une identité nationale encore fragile. Le sport a également eu un rôle important dans l’abolition de l’apartheid en Afrique du Sud puisque le boycott de ce pays a d’abord concerné le sport avant de s’étendre à d’autres domaines.

La visibilité du sport est synonyme de visibilité géopolitique

Qu’en est-il aujourd’hui ?

Le fait que le sport soit un instrument géopolitique n’est donc pas nouveau. En revanche, la globalisation actuelle du monde maximise cette tendance. Nous sommes, en effet, dans un monde global où chacun se connaît avec de plus en plus de moyens de communication et d’information. Si bien que le sport a pris une importance accrue dans toutes les sociétés. Pendant longtemps, la presse non spécialisée ne parlait que très peu des événements sportifs majeurs. Aujourd’hui, le sport est partout et dans tous les médias. En outre, le nombre d’États a augmenté au cours des dernières décennies. Il est donc de plus en plus difficile .../...

de se faire une place sur la scène internationale. À cet égard, le sport est un moyen de se distinguer. Qui connaît aujourd'hui le nom du Président de la Jamaïque ? Quasiment personne. Qui connaît Usain Bolt ? Quasiment tout le monde. La visibilité du sport est donc synonyme de visibilité géopolitique. Même les démocraties s'efforcent de mettre en avant les exploits sportifs de leurs ressortissants. Cela a, par exemple, été le cas lorsque le Président Emmanuel Macron a assisté aux deux dernières finales la Coupe du monde de football. L'instrumentalisation du sport n'est donc pas l'apanage exclusif des dictateurs. Elle lui est consubstantielle.

Concrètement, qu'est-ce que cette assertion induit ?

Rappelons que les premiers JO étaient des Jeux entre Blancs, autrement dit, entre Occidentaux. Or, on a assisté à une multipolarisation du sport. Cela se traduit aussi par le fait que des compétitions majeures sont, à présent, organisées dans les pays émergents et non plus seulement dans les pays occidentaux. Quant aux compétitions elles-mêmes, elles sont de plus en plus relevées et ardues pour la simple raison que le nombre de compétiteurs a augmenté. Pour ce qui est de la lutte antidopage, l'essentiel du combat a été mené et gagné. On peut citer le cas de l'Allemagne de l'Est mais également de la Russie qui a été exclue des Jeux olympiques de Tokyo en raison de l'instauration d'un dopage d'État.

Le sport est-il encore vecteur de pacification sur la scène internationale ? Autrement dit, la trêve olympique a-t-elle encore un sens ?

Il faut être réaliste. Quand il y a un conflit d'intérêts entre la guerre et le sport, c'est le sport qui perd. La guerre entre la Russie et la Géorgie a éclaté le 8 août 2008, le jour de l'ouverture des JO de Pékin. Il ne faut pas se faire d'illusion : si un Gouvernement a décidé de recourir à la guerre, ce ne sont ni le droit international ni la charte de l'ONU ni la trêve olympique qui l'en empêcheront.

Le fair-play, c'est apprendre à vivre avec l'Autre et à respecter des règles

Que vous inspire la participation ou la non-participation des athlètes russes et biélorusses aux JO de Paris 2024 ?

Cette affaire divise le monde entre, d'une part, les Occidentaux, lesquels sont liés à l'Ukraine et, d'autre part, les non-Occidentaux. Les premiers voudraient interdire la participation de tous les athlètes russes et biélorusses, ce qui signifierait, en creux, que tous les Russes et les Biélorusses soient favorables à Vladimir Poutine et à la guerre. Or, ce n'est pas le cas. On peut également rappeler, sur un plan historique, que Londres a été désignée comme la ville hôte des JO de 2016 deux ans après le début de la guerre Irak et ce, alors qu'elle était, en quelque sorte, la capitale de la guerre tandis que Paris, qui était la capitale de la paix, n'a pas été choisie. De même, en 2004, on n'a pas exclu les athlètes américains des JO d'Athènes au prétexte que les USA avaient déclenché le conflit en Irak. Tout cela pour dire que si l'on entre dans cette logique d'exclusion, il faudrait aussi exclure les athlètes soudanais ou, plus largement, les athlètes de nombre de pays qui violent ouvertement le droit international. Comme l'a fait remarquer le Président du CIO, Thomas Bach, il y a actuellement environ soixante-dix conflits dans le monde et on ne peut pas exclure des Jeux tous ces États. Ce n'est pas parce que le CIO plaide pour la participation des athlètes russes et biélorusses qu'il soutient tacitement Vladimir Poutine et la politique de Moscou. C'est une fausse interprétation que d'affirmer cela d'autant que la Russie et la Biélorussie ne participeront pas en tant que nations aux JO de Paris 2024. Leurs athlètes seront alignés sous une bannière neutre et l'hymne national de leur pays ne sera pas joué.

En somme, l'olympisme et la fraternité ne sont-ils plus, aujourd'hui, qu'un héritage historique de Pierre de Coubertin ou bien sont-ils encore des réalités tangibles ?

Ils ont encore un sens. Il n'y a qu'à voir la multiplicité et la diversité des nationalités présentes au village olympique, lequel est un véritable melting-pot de cultures, de races, d'origines, de corpulences différentes. C'est, en quelque sorte, un mini-monde empreint de fraternité. Le sport demeure une ouverture sur le monde extérieur et, surtout, une source de socialisation positive extrêmement forte. S'il n'existait pas, le monde n'irait non seulement pas mieux mais beaucoup plus mal. On sait très bien qu'un nombre important d'enfants reçoivent une éducation civique à travers la pratique sportive. Le sport n'est pas une baguette magique mais un moyen. Dans ce cadre, le fair-play est une notion fondamentale et majeure. Il ne faut pas tomber dans l'angélisme qui consisterait à affirmer que sa promotion va empêcher les guerres. Néanmoins, le fair-play, c'est apprendre à vivre avec l'Autre, à l'accepter, à communiquer avec lui et à respecter les règles. Il est donc indispensable d'en continuer inlassablement la promotion. ■■■



JOËL BOUZOU :

« NOUS ENSEIGNONS LA PAIX PAR LE SPORT »

L'ancien champion du monde de pentathlon moderne a fondé, en 2007, Peace and Sport, l'Organisation pour la paix par le sport.

Une manière différente d'envisager l'apport de la chose sportive à cette cause essentielle pour l'avenir de l'humanité.

Qu'est-ce qui fonde la spécificité de Peace and Sport ?

Il s'agit de miser sur le sport à la fois pour rapprocher les communautés et faire de la diplomatie. Le tout en affichant une neutralité politique. Ce qui ne signifie pas que nous ne faisons pas de politique, dans la mesure où la neutralité est bel et bien une ligne politique. Simplement, nous veillons à pouvoir travailler avec tout le monde, l'objectif étant de parvenir à donner une réponse aux enjeux sociaux sur le terrain, d'apaiser les tensions entre les communautés et de rapprocher des gens que tout éloigne. Encore une fois, nous nous y efforçons par le biais de l'universalité du sport, de la neutralité de notre organisation et de son ancrage monégasque. Ce sont autant d'éléments qui renforcent notre crédibilité.

Nous réfléchissons à partir du concept de paix tel qu'il a été énoncé par les Nations Unies

Concrètement, comment passez-vous à l'action ?

Nous pouvons être sollicités par des organisations non-gouvernementales qui agissent déjà sur le terrain mais également par des personnalités politiques de haut niveau qui considèrent que nous sommes susceptibles de les conseiller pour mener des programmes favorisant la coexistence. Cela a, par exemple, été le cas en Colombie où nous avons mené des actions en lien avec les institutions colombiennes, et avec l'ancien Président de la République et lauréat du Prix Nobel de la Paix Juan Manuel Santos. Parfois, ce sont d'autres acteurs qui nous mandatent. Cela a été le cas en Haïti après le tremblement de terre de 2010. Là, ce sont des membres du Comité national olympique haïtien qui ont souhaité que nous intervenions afin d'aider la jeunesse locale à faire face aux conséquences du séisme et renforcer la place du sport dans les efforts de reconstruction du pays. Nous avons été soutenus par notre Champion de la Paix Christian Karembu, qui est allé à la rencontre des bénéficiaires des programmes d'urgence et des éducateurs dans les camps. Dans la région des Grands Lacs d'Afrique, aux frontières du Rwanda, du Burundi et de la République Démocratique du Congo, nous avons mis en place des « Jeux de l'Amitié », un événement sportif destiné à favoriser la paix et la coexistence. .../...

La création de ces espaces de jeu et d'échange permet aux bénéficiaires mais aussi à leurs représentants de se rencontrer et de dialoguer.

Vos modalités d'intervention sont donc extrêmement variées...

Effectivement. Avec l'expérience, nous avons conçu des solutions simples à mettre en place à travers le monde. Par exemple, au lieu de donner du matériel, nous avons fabriqué nous-mêmes des filets de volley-ball réalisés à partir de filets de pêche et de bouts de bois sur les bords du lac Tanganyika. En adaptant l'équipement et les aires de jeux à l'environnement social et économique, nous démocratisons l'accès au sport. Il est important de rappeler que nous enseignons la paix par le sport. Il s'agit donc d'utiliser le sport de manière appropriée afin de mettre en place des solutions sportives adaptées aux besoins du terrain. Nous réfléchissons à partir du concept de paix tel qu'il a été énoncé par les Nations Unies et nous nous fixons des objectifs qui contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD).

Afin de renforcer la confiance des investisseurs publics et privés, nous devons progresser pour évaluer l'impact quantitatif et qualitatif des programmes utilisant le sport au service de la paix sur les territoires où ils sont implantés. Ainsi, nous avons uni nos forces depuis mars 2022 avec l'Institut des Sciences Sociales et Politiques de l'Université Paris Nanterre afin de mesurer l'impact des programmes sur le terrain. Nous considérons en effet que notre rôle est de remonter aux décideurs les enseignements tirés de ces programmes de terrain afin que ces derniers reçoivent davantage de soutien et puissent se développer.

Nous avons donc agrégé des savoirs que nous avons formalisés sous forme de méthodologie



Comment se décline une telle ambition ?

Plusieurs solutions sont envisageables. Il peut s'agir de forums, d'ateliers ou encore, de cycles de formation d'éducateurs de paix dont nous mesurons, au demeurant, la progression en termes d'acquisition de connaissances en vue de leur autonomisation. Les éducateurs sont, en général, recrutés localement. Il peut arriver qu'ils nous soient adressés par les pouvoirs publics locaux ou les communautés concernées. En amont, nous avons donc agrégé des savoirs que nous avons formalisés sous forme de méthodologie avec des supports écrits mais aussi une application téléchargeable qui permettent de former des éducateurs de paix et de transmettre les valeurs positives du sport auprès de la jeunesse du monde entier. Nous ne sommes pas dans la théorie. Nous sommes vraiment des pragmatiques.

Comment êtes-vous financé ?

Nous bénéficions du soutien essentiel du Gouvernement monégasque ainsi que de soutiens privés, d'entreprises mais aussi, très souvent, de partenaires locaux qui décident d'investir car ils ont conscience que lorsque les rapports entre les communautés sont stables, cela favorise la bonne marche de l'économie, le bon fonctionnement des entreprises et donc cela permet d'améliorer la vie des populations. Il s'agit là d'investissements pour la paix et non pas pour le sport. En France, nous avons, pour l'instant, peu d'apports des pouvoirs publics. —

CÉDRIC TERRET :

« UNE DE NOS MISSIONS EST LA FORMATION
AFIN DE PRÉPARER LES ÉTUDIANTS À DEVENIR
LES CITOYENS SPORTIFS DE DEMAIN »

Le Président de la Fédération française du sport universitaire (FFSU) précise ce qui fait la spécificité et les atouts de cette instance singulière dans le paysage sportif hexagonal.

Qu'est-ce qui distingue la FFSU des autres fédérations sportives agrémentées par l'État ?

Tout d'abord, le fait qu'elle n'a pas le même ministère de tutelle que les autres. En effet, nous dépendons prioritairement du ministère de l'Enseignement supérieur, aussi bien en ce qui concerne notre fonctionnement que notre financement, et, dans un second temps, de celui des Sports. Autre spécificité, l'objet sportif de la FFSU a uniquement trait à la compétition. En effet, dans l'écosystème universitaire, la pratique santé et loisir est la mission d'autres acteurs que sont les Services universitaires des activités physiques et sportives (Suaps) et les Bureaux des sports dans les Écoles.

Et pour ce qui est des valeurs ?

Une de nos missions est la formation afin de préparer les étudiants à devenir les citoyens sportifs de demain. Pour cela, nous avons la chance de nous appuyer sur un public qualifié puisqu'il s'agit de jeunes qui allient des études supérieures et une pratique sportive à divers niveaux. Par ailleurs, nous travaillons sur des formes de compétition novatrices dans la mesure où il nous est possible d'adapter, dans une certaine mesure, les règlements des fédérations partenaires. Par exemple, nous développons les championnats et les pratiques selon des formules mixtes afin de les rendre inclusifs. Ainsi, en judo, nous avons été les premiers à instaurer une épreuve par équipes mixtes. En outre, il est fréquent qu'en amont d'une compétition, nous consacrons un temps pour rappeler aux participants les exigences du fair-play. Encore une fois, notre chance est de nous adresser à un public éduqué et cultivé, qui fait montre de réceptivité, de respect et de lucidité quant aux enjeux de la pratique sportive. La FFSU est, au demeurant, adhérente du CFFP, sachant que l'une de nos vice-présidentes, Émilie Valmier-Rocheblave, est membre du Comité directeur de ce dernier. Il y a évidemment une concordance de vue totale entre les deux instances.

*Tous les organes directeurs
sont composés pour moitié
d'enseignants et pour moitié d'étudiants*

Comment se matérialise l'éducation que vous évoquez ?

Par le fait que nos statuts prévoient que tous les organes directeurs, quel que soit le niveau (clubs, ligues, fédération), sont paritaires, c'est-à-dire composés pour moitié d'enseignants et pour moitié d'étudiants. Ainsi, huit des vice-président(e)s de la FFSU sont des étudiant(e)s. Ils sont, de surcroît, dotés de véritables pouvoirs d'agir dans la mesure où des délégations leur sont confiées. L'idée est vraiment d'avoir une fédération qui fonctionne pour et avec les étudiants. Pour cela, les professeurs et les cadres de la Fédération les accompagnent, sous la forme de tutorat, dans leur montée en compétences, laquelle a également lieu sur le terrain, par la pratique. Le but est bien de former de potentiels futurs cadres du secteur du sport, qui pourront, à l'avenir, exercer au sein des fédérations partenaires avec lesquelles nous travaillons.

Quid de l'arbitrage ?

Il existe toute une filière de formation dédiée à l'arbitrage avec, pour chaque discipline, trois niveaux (Certificat universitaire d'arbitrage - CUA 1, 2, 3). Si bien qu'en moyenne, un officiel sur deux est un étudiant. En revanche, d'un point de vue réglementaire, il n'est pas obligatoire que les compétitions soient arbitrées par des étudiants. C'est simplement quelque chose que nous développons et que nous valorisons. Il faut quand même savoir que 2 % de nos 120 000 licenciés sont arbitres. Ce ratio est d'ailleurs identique en ce qui concerne le nombre d'étudiants dirigeants. Par ailleurs, nous fonctionnons beaucoup sur le mode du conventionnement avec les fédérations, ce qui a permis la mise en place de passerelles afin que nos arbitres puissent également officier au sein des fédérations des disciplines concernées. ■



RAPPROCHEMENT ENTRE LE CFFP ET RESPECT ZONE

Le CFFP et Respect Zone ont eu l'occasion de collaborer récemment (forum sur la cyber-violence chez les jeunes sportifs, Newsletter, temps d'échanges...) et de constater que nous avons des objectifs communs ainsi qu'une approche similaire des problématiques liées aux dérives dans le sport. Ainsi, est venue l'idée d'un partenariat et de la signature d'une convention dont les objectifs ont été validés en avril dernier entre Jean-Pierre MOUGIN et Philippe COEN, Président de Respect Zone. Cette convention portera sur les principaux points suivants :

- Création d'une coalition du Fairplay pour le respect des valeurs du sport réunissant les deux structures ainsi que d'autres structures concernées par le même sujet
- Références croisées des outils respectifs dans les formations de chacune des associations.
- Actions communes vis à vis des fédérations.

- Organisation d'événements communs.
- Assistance juridique pour les sportifs.
- Lancement d'une enquête CFFP auprès de ses membres dans le cadre du projet « médiation ».
- Création d'un prix Respect Zone pour les prochains Iris.
- Communication commune sur certains événements sportifs.

« Nous sommes très heureux de pouvoir engager une collaboration fructueuse avec Respect Zone, Organisation non Gouvernementale, spécialisée dans la prévention et la prise en charge des conséquences de la cyber-violence et du cyber-harcèlement y compris dans le sport. A l'image du label et de la charte Respect Zone que nous venons

de signer, nous souhaitons mettre en œuvre au sein du CFFP un label fair-play pour toutes les structures et membres qui répondraient à notre propre charte.»

Jean-Pierre MOUGIN

Président du Comité Français du Fair Play

«Aider ensemble le secteur sportif à consolider ses engagements de respect et de fairplay est un 'must'. L'union des forces entre Respect Zone et le Comité Français du Fair Play est une étape décisive et unique pour construire ensemble des zones de respect et de fairplay, toutes disciplines sportives confondues.»

Philippe COEN

Président Fondateur de Respect Zone

PARLONS FAIR-PLAY,

la newsletter du Comité Français du Fair Play.

Directeur de la publication : Jean-Pierre MOUGIN

Comité éditorial : Jean-Pierre MOUGIN, Gérard TUGAS et Alexandre TERRINI

Rédacteur en chef : Alexandre TERRINI

Maquette : ART.tiff-Act

RETROUVEZ NOUS SUR :



**ADHÉREZ AU CFFP
ET DEVEZ AMBASSADEUR DU
FAIR-PLAY**

